

Les cols d'amphores « massaliètes » de l'oppidum de Montjean (la Môle, Var)

In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 12, 1979. pp. 43-53.

Citer ce document / Cite this document :

Wallon Denis. Les cols d'amphores « massaliètes » de l'oppidum de Montjean (la Môle, Var). In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 12, 1979. pp. 43-53.

doi : 10.3406/ran.1979.1036

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ran_0557-7705_1979_num_12_1_1036

LES COLS D'AMPHORES « MASSALIÈTES » DE L'OPPIDUM DE MONTJEAN (LA MÔLE, VAR)

Sur deux cent cinquante bords d'amphores recensés au Montjean (1), un est phénicien, dix-neuf sont de type étrusque, aucun n'est de pâte grecque (2). Les formes de ces deux cent trente bords restants entrent toutes dans ce que F. Benoit a décrit ou figuré comme « massaliète » (3). Les pâtes sont soit la pâte micacée décrite par F. Benoit, soit des pâtes mal épurées, à dégraissant grossier, qui évoquent une fabrication locale ou régionale.

Nous emploierons donc le terme de « massaliète », non pour affirmer qu'elles viennent toutes de Marseille même (ce qui est peu probable), mais parce que ces bords entrent dans le grand groupe typologique que l'on trouve depuis Ampurias jusqu'à la côte ligurienne et qui est manifestement de fabrication occidentale.

La classification de ces bords pose des problèmes presque insolubles et nous croyons qu'il faut d'abord nous limiter aux soixante profils complets de cols. En effet, la comparaison des cols du Montjean et des amphores entières publiées par F. Benoit ou depuis ses travaux montre qu'on peut distinguer trois formes d'amphores massaliètes et qu'à chacune de ces formes correspond un type de col bien déterminé. On ne saurait en dire autant des bords.

Parmi ces trois formes, deux ont été décrites avec netteté par F. Benoit : la sphérique et l'ovoïde. La troisième au contraire (qui semble avoir précédé les deux autres, car elle dérive directement du modèle grec archaïque) était moins explicite. L'examen des cols du Montjean confirme son existence. Il faut d'abord la préciser (4).

(1) D. Wallon, *L'oppidum protohistorique de Montjean (Var)*, *Cah. Lig. de Préhist. et d'Arch.*, 16, 1967, p. 86-106; *L'oppidum de Montjean. Var. Apport des dernières fouilles*, *Rev. Et. Lig.*, XXXIV, *Hommage à F. Benoit*, II, 1973, p. 216-236. L'équipe de fouilles comprend surtout Geneviève, Philippe, Gilles, Abel et Aude Wallon, Louis et Laurent Dognin, Isabelle Cottet.

(2) Miss V. Grace a bien voulu examiner, à Athènes, les deux cols qui nous semblaient se rapprocher le plus des modèles grecs (n° 101, fig. 2,1 et n° 685, fig. 2,2 dans D. Wallon, *op. cit.*, 1967). Elle a été formelle : ces pâtes sont totalement différentes de celles qui sont observées en Grèce.

(3) F. Benoit, *Amphores grecques d'origine ou de provenance marseillaise*, *Rev. Et. Lig.*, XXI, 1955, p. 32-43; *Recherches sur l'Hellénisation du Midi de la Gaule*, 1965, p. 182-186, pl. 43-46.

(4) Nous tenons à remercier ici MM. M. Euzennat et Chr. Goudineau, Directeurs des Antiquités Historiques de Côte d'Azur, M. l'Abbé Boyer, Directeur du Centre Archéologique du Var, qui depuis des années nous ont prodigué soutien et conseils; M. Ch. Lagrand, Chargé de Recherches au C.N.R.S., qui depuis le début des fouilles du Montjean, nous a guidé de ses conseils et de son amitié; M. F. Salviat, Directeur des Antiquités Historiques de Provence, qui a bien voulu nous aider de ses critiques très constructives pour la rédaction de cet article.

I. LES TROIS FORMES D'AMPHORES MASSALIÈTES

A. Amphores à col cylindrique

La première amphore décrite, dès 1949, comme «ánfora massaliota-ampurítana» est celle qui a été trouvée par M. Almagro au niveau inférieur de la Néapolis d'Ampurias (5) (fig. 1,1). C'est une amphore du type que F. Benoit appelait « corinthien » et que l'on appelle souvent actuellement « grec archaïque » (6). Elle présente une panse en toupie avec bouton terminal assez mince. Le col est cylindrique, se rattachant à angle droit sur l'épaule. Le bord est arrondi, sans méplat, « en demi-rond ». L'anse est coudée, avec un segment vertical venant s'insérer à la jonction du tiers externe et des deux tiers internes de l'épaule.

F. Benoit l'a considérée comme une importation (7) mais il a reconnu comme massaliètes d'autres amphores à col cylindrique : l'amphore de la Heunebourg et le col 17 110 J de la rue Négrel, qu'il groupe sous le nom de « pâtes feldspathiques » (8), l'amphore de Ruscino (9) et plusieurs cols qu'il figure parmi les cols d'amphores sphériques, alors qu'ils sont à l'évidence cylindriques : celui de la couche C de Château-sur-Salins (10), celui de Tourette (11) et deux cols de la rue Négrel (12).

Par ailleurs, D. Fonquerle estime massaliète l'amphore n° 448 du musée d'Agde (13), à col cylindrique. C. Santamaria considère de même les deux amphores à col droit de la Mare Regue (14) et B. Liou n'admet comme grecque l'amphore du Dattier qu'avec beaucoup de réserves (15).

Six cols cylindriques du Montjean, de pâtes variées mais non grecques, viennent confirmer la fabrication en Occident d'amphores à col droit, imitant les amphores grecques archaïques.

Récemment M. Py et C. Tendille ont trouvé, d'une part à Villevieille (16), d'autre part à Font-du-Coucou (17) des fragments d'amphores peintes à la manière ionienne, mais présentant dans leur pâte des nodules rouges (pisolithes) qui leur rappellent ceux de la pâte micacée rose massaliète. Il s'agit d'amphores à col droit, bourrelet rond et anse coudée qui – si leur origine massaliète se confirme – seraient une variante peinte de l'amphore massaliète à col droit. A cause de leur peinture, M. Py et C. Tendille les désignent comme « ionio-massaliètes ».

B. Amphores sphériques

Ce deuxième type pose moins de problème : le terme de « sphérique » proposé par F. Benoit définit parfaitement l'égalité des diamètres horizontal et vertical de la panse et la superposition quasi-

(5) M. Almagro, *Cerámica griega gris de los siglos VI y V a. de J.C. en Ampurias, R.E.Lig.*, XV, 1949, p. 86.

(6) En particulier J. P. Joncheray, *Classification des amphores découvertes lors des fouilles sous-marines*, 1970, p. 6; et B. Liou, *Deux gisements gréco-étrusques, Cahiers d'Archéologie subaquatique*, III, 1974, P. 12 et Pl. I.6 et 7.

(7) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, p. 179.

(8) *Ibid.*, p. 182 et n. 18 bis.

(9) Qu'il classe comme « micacée », *op. cit.*, 1965, p. 184 et n. 46.

(10) J. Déchelette et M. Piroutet, *Découvertes de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura. R.A.*, 1, 1909, p. 201, exposé au musée des Antiquités Nationales, salle IV, vitrine 19.

(11) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, Pl. 44,9.

(12) *Ibid.*, Pl. 44, 19 et 20.

(13) D. Fonquerle, *Classification des amphores d'Agde. L'aventure sous-marine*, 1971, n° 83, p. 30.

(14) C. Santamaria, *Étude d'un site archéologique sous-marin situé à l'Est du Cap Dramont, Cah. d'Arch. Subaquat.*, I, 1972, p. 70, fig. 2 et 1a.

(15) B. Liou, *op. cit.*, p. 12.

(16) M. Py et C. Tendille, *Villevieille antique*, 1975, p. 26.

(17) M. Py et C. Tendille, *Fouilles d'une habitation sur l'oppidum de la Font du Coucou, R.A.N.*, VIII, 1975, p. 37 et 38.

parfaite, en miroir, des contours supérieur et inférieur de la panse (18). Le fond est très globuleux. Le col est court. Les anses, du fait de la brièveté du col et de leur attache distale très externe, sont presque horizontales, à grand rayon, non coudées (fig. 1,2) (19).

Parmi les trois amphores dont est parti F. Benoit et celles qui ont été rattachées par la suite, le groupe le plus homogène est celui qui a pour prototypes l'amphore de Saint-Martin-d'Ardèche, celle de la tombe Bonjuan-80 d'Ampurias (20) et celle de Diano Marina. Elles ont toutes un col court, cintré et un bord épais à facettes. Au contraire, l'amphore de Bréganson est atypique par son col en entonnoir et son bord, et l'amphore Borély-8482 a un col assez cylindrique s'éloignant de la forme-type.

Au groupe principal on peut rattacher quelques autres amphores entières : celle de Tamaris, trouvée par Ch. Lagrand (21), l'amphore n° 397 du musée d'Agde (22), celles de Mare Regue (23), du Cap Gros (24), du Frioul et de Saint-Raphaël (25) et une amphore du musée d'Albenga.

Malgré l'amphore 8482 du musée Borély et une amphore de C. Santamaria (26) qui évoquent une transition entre amphore à col droit et amphore sphérique, l'idée d'une amphore sphérique nous semble difficilement dériver directement de l'amphore archaïque grecque. Une amphore trouvée par Böhlau à Samos (27), présentant curieusement la même panse sphérique, le même type de bouton, le col cintré et les anses horizontales, pourrait en être le prototype oriental.

C. Amphores ovoïdes

Ce troisième type pose encore moins de problèmes. Le terme d'« ovoïde » exprime bien l'aspect de la panse allongée verticalement, renflée à sa partie supérieure mais à fond très arrondi, contrairement au contour rectiligne, parfois même légèrement concave de la partie inférieure des amphores « en toupie » (28). Le col, assez haut (13 à 16 cm) (29), est évasé à sa partie inférieure. Le

(18) J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara (Lattes, Hérault)*, 1974, p. 127, semblent désigner ces amphores sous le nom de « type massaliète I de F. Benoit ». Cette appellation prête à confusion du fait que F. Benoit décrivait avant les amphores « à pâte feldspathique » et est encore plus discutable si on retient les amphores massaliètes à col droit. De même M. Py et C. Tendille (*op. cit.*, 1975, *R.A.N.*, p. 38) en parlant du « premier groupe défini par F. Benoit » font manifestement allusion aux formes sphériques; de même aussi J. P. Joncheray en parlant de « massaliotes anciennes » (*op. cit.*, p. 7). D'autres parlent du « type A » de F. Benoit.

(19) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, p. 185, introduit une confusion en parlant d'anses « coudées » pour ce type. C'est au contraire un caractère distinctif essentiel des anses d'amphores sphériques que d'être à grand rayon, sans couture. Quant à leur horizontalité, le meilleur moyen de la chiffrer est de mesurer l'angle que fait, avec l'horizontale, la ligne joignant les milieux de leurs insertions. Cet angle descend dans les sphériques jusqu'à 32° (fig. 6, 1) alors qu'il est de 50° dans les amphores à col cylindrique et jusqu'à 60° dans les amphores ovoïdes.

(20) M. Almagro, *Las necrópolis de Ampurias*, 1953, I, P. 399, fig. 24.

(21) Ch. Lagrand, *Recherches sur l'Âge du Fer, C.L.P.A.*, 12, 1963, p. 248. Le bord de cette amphore pourrait s'apparenter à notre type « I bis », mais Ch. Lagrand figure un méplat supérieur incliné vers l'intérieur.

(22) D. Fonquerle, *op. cit.*, p. 30 et relevé de J. Fanjaud, p. 28.

(23) C. Santamaria, *op. cit.*, p. 70, fig. 11 a et 11 b.

(24) P. Fiori, *Le mouillage antique du Cap Gros, Cahiers d'Archéologie subaquatique*, III, p. 96, Pl. I, 3.

(25) J.P. Joncheray, *op. cit.*, Pl. I, 1 c et 3 c.

(26) C. Santamaria, *op. cit.*, p. 70, fig. 1 a (son amphore « I » a le col droit et l'anse coudée du modèle grec archaïque, mais déjà le fond renflé et irrégulier des amphores sphériques, son amphore « la » marque une évolution de plus : le col est encore droit mais les anses sont horizontales et sans couture).

(27) J. Böhlau, *Aus ionischen und italienischen Nekropolen*, 1898, p. 23, fig. 16. Le Pr. Homman-Wedeking, rencontré à Samos, a bien voulu nous dire que cette amphore n'était plus à Samos et qu'il n'en avait pas trouvé de ce type à l'Héraion. Il la considère comme laconienne et pensait qu'elle avait dû aboutir au Musée de Kassel. En fait M. le Pr. Lullies, conservateur de ce musée, a eu l'amabilité de nous répondre que cette amphore ne faisait pas partie de ses collections. La trace de cette amphore semble donc perdue.

(28) Ce fond est tellement renflé que l'angle de départ de la panse par rapport au bouton est presque le même dans une amphore sphérique et dans certaines amphores ovoïdes (comparer ici fig. 1,2 et 1,3). Là aussi F. Benoit a malheureusement introduit une confusion en employant le terme « en toupie » à la fois pour le grec archaïque et pour les ovoïdes (*op. cit.*, 1975, p. 179 et 185). Cette confusion est reprise par J.P. Joncheray (*op. cit.*, p. 7 et Pl. I) et P. Fiori (*op. cit.*, p. 84). C'est pourquoi nous avons préféré parler d'« amphores à col droit » pour le premier type, et pensons qu'il faut conserver le terme d'« ovoïde » pour la 3^e forme, que F. Benoit avait décrite avec précision.

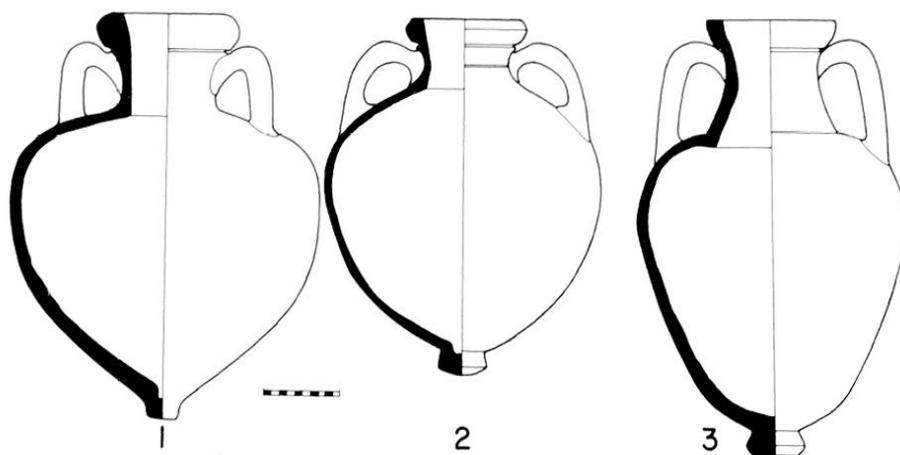


Fig. 1. - Les trois types d'amphores massaliètes (même échelle) :
 1. Amphore à col droit (Ampurias); 2. Amphore sphérique (Saint Martin d'Ardèche);
 3. Amphore ovoïde (Marseille, rue Impériale).

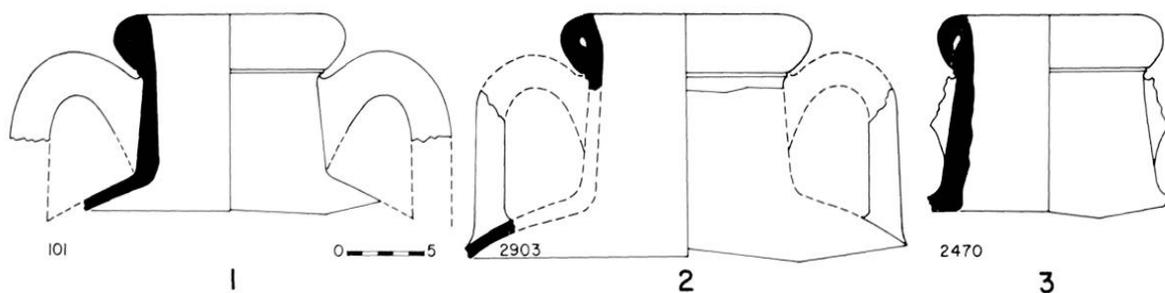


Fig. 2. - Amphores à col cylindrique du Montjean et cols rattachés à ce groupe (type I).

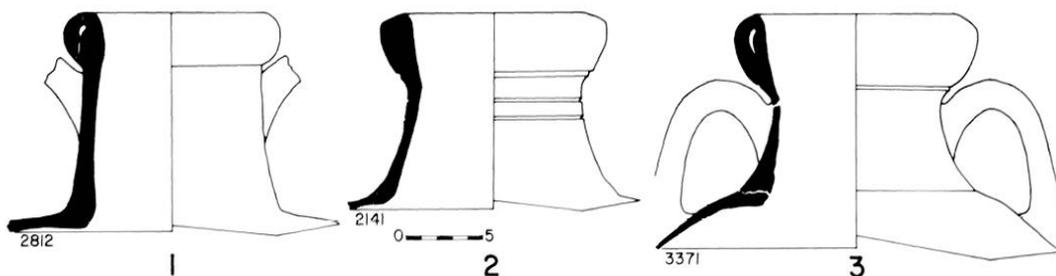


Fig. 3. - Amphores à col cylindrique du Montjean (type I).

bord est en quart de rond. Les anses, à nervure médiane, sont coudées mais le segment descendant oblique en dehors s'insère à la jonction de la panse et de l'épaule. Elles présentent souvent une empreinte de pouce à leur insertion inférieure. Le col, ni les anses ne peuvent être confondus ni avec ceux de l'amphore à col droit, ni avec ceux de l'amphore sphérique (fig. 1,3).

Ce type déjà représenté en plusieurs exemplaires par F. Benoit (30) a été retrouvé souvent en mer et sur des sites terrestres (Cayla de Mailhac, le Pègue, Lattes, etc.). Il semble subir une évolution, depuis le type trouvé au niveau E 1 du Pègue, daté de 520-480 av. J.-C. et présentant encore quelques caractères de l'amphore sphérique (31), jusqu'à l'amphore trouvée dans le niveau IV de Lattes, daté de 350-250 av. J.-C. (32), dont la hauteur du col (22 cm), la disparition d'une angulation nette entre col et épaule et l'apparition d'une épaule anguleuse annoncent en quelque sorte l'amphore gréco-italique.

II. LES COLS D'AMPHORES MASSALIÈTES DE MONTJEAN

Sur soixante et un profils complets de cols, nous reconnaissons sept cols droits, trente quatre cols d'amphores sphériques, vingt cols d'amphores ovoïdes.

A. Cols d'amphores à col droit

Cinq sont typiquement cylindriques, deux un peu évasés nous semblent tout de même devoir être rattachés à ce type par leur hauteur et par le caractère arrondi de leur bord.

Les cinq cols cylindriques ont la jonction typique col-épaule à angle droit, deux ont l'anse coudée à segment vertical. Leur hauteur varie de 10 à 13 cm. Ils ont tous le bord demi-rond et le listel est peu marqué, mousse, simple ressaut de la pâte formé par le doigt du potier. Trois sur cinq ont la trace du repliement de la pâte, dont parlait F. Benoit. C'est le bord que nous avons appelé « type I » en 1973.

Comme pâte, un seul (fig. 2,2) est en pâte rose micacée, typique de Marseille. Tous les autres sont en pâte plus dure (contrairement à la pâte feldspathique que F. Benoit dit très tendre), sableuse, peu micacée. L'un (n° 101, fig. 2,1) a une pâte blanc-rosé et un grain qui rappelle tout à fait le col du Château-sur-Salins, conservé au Musée des Antiquités Nationales.

Les deux cols un peu évasés (fig. 3,2 et 3,3) que nous rattachons à ce groupe ont une hauteur de 11,5 cm et l'un d'eux a l'anse coudée à segment vertical typique. Leur bord est arrondi mais mince, allongé verticalement. Nous n'avons pas retrouvé de forme complète ayant ce type exact de col; c'est pourquoi nous les rattachons aux amphores à col droit, à titre provisoire (33).

(29) Ch. Lagrand et J.P. Thalmann appellent « court » (p. 53) le col de ces amphores. Il est évidemment court par rapport au col des amphores gréco-italiques, mais il est nettement plus haut en moyenne que celui des amphores sphériques (le col de l'amphore de Lattes atteint 22 cm., alors que celui des amphores sphériques – mesuré à l'intérieur du sommet de la lèvre au bourrelet séparant le col de l'épaule – ne dépasse jamais 13 cm).

(30) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, pl. 43, 4 à 11.

(31) Ch. Lagrand et J.P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue*, 1973, Pl. XXXIX, 5 (daté de 520 à 480, p. 27).

(32) J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *op. cit.*, p. 101, fig. 32 bis.

(33) Le col n° 3371 (fig. 2,3) s'est détaché de l'épaule suivant une fissure horizontale, montrant que le col a été façonné séparément et soudé secondairement sur une sorte de platine constituée par la partie haute de l'épaule. Nous retrouvons curieusement cette technique sur deux cols d'amphores ovoïdes. Dans les trois cas, il s'agit d'une pâte brune, dure, feuilletée, très différente des autres pâtes du Montjean.

B. Cols d'amphores sphériques

Le problème des bords associés aux cols courts d'amphores sphériques est beaucoup plus complexe. Nous avons cru en 1973 qu'ils se résumaient à deux types, que nous avons appelés « type I » et « type II », et que nous avons superposés aux deux premiers types de F. Benoit – en boudin ou « demi-rond », – et « lèvre à bord incliné ou biseauté ».

En fait :

1) Aucun des trente quatre cols de ce type ne comporte un vrai bord à boudin sans méplat. Les deux que nous avons publiés en 1973 ont en fait un méplat supérieur incliné, plus ou moins net, mais qui les différencie bien des vrais bords demi-ronds des amphores à col cylindrique.

2) Le bord le plus fréquent, que nous appelons « type II » (fig. 4) (17 sur 34 de nos cols, mais une proportion beaucoup plus grande de nos bords isolés), n'est peut-être pas ce que F. Benoit appelait « lèvre à bord incliné ou biseauté »; ou tout au moins il a employé ce terme, à la fois, pour des bords d'amphores sphériques que nous appelons « type II » (34) et une amphore de Montjean, que nous lui avons présentée (35), et pour des bords d'amphores ovoïdes (36) ayant aussi un méplat supérieur oblique, mais un profil d'ensemble triangulaire (37). Le terme de « biseauté » ne suffit donc pas à définir ce bord. M. Louis, O. et J. Taffanel l'ont appelé « bourrelet plein anguleux » (38), J. Arnal l'appelle tantôt « bord rectangulaire », tantôt « profil en D facetté » (39), M. Py le désigne tantôt comme « facetté » tantôt comme « bord en pointe à deux marlis » (40). Devant cette multiplicité de vocables, nous préférons continuer à l'appeler type II.

C'est un bord épais (aussi large que haut, donc s'inscrivant dans un carré) portant à sa partie supérieure un méplat oblique en bas et en dehors. A ce méplat fait suite, vers le bas, un contour curviligne ou polygonal, mais se détachant toujours à angle obtus du méplat, de telle sorte que le profil est toujours ventru (d'où l'aspect « en D » souligné par J. Arnal). Il est séparé du col sous-jacent par un vrai sillon, fortement mouluré (F. Benoit disait « mouluration d'arrêt, marquant le raccord de la lèvre au col à la façon de l'astragale du chapiteau »). Ce sillon peut avoir été réalisé, soit par un instrument mousse, soit simplement par le dos de l'ongle du potier. Le bord de type II peut présenter la trace de repliement de la pâte que F. Benoit décrivait pour les bords demi-ronds (41).

3) Nos autres bords d'amphores sphériques comportent aussi un méplat supérieur oblique. Mais les uns ont un profil à la fois allongé et peu ventru, assez différent du type II (cf. fig. 5 et 6,2). Nous proposons de l'appeler IIb. Son isolement nous semble justifié aussi par une différence de pâte (les cols IIb sont en général en pâte grise sableuse, tirant sur le verdâtre) et par la rareté du listel à sillon franc qui caractérise le type II. Les autres ont un aspect triangulaire qui les apparente franchement au bord que l'on trouve sur les amphores ovoïdes, et que nous avons appelé

(34) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, p. 185 et pl. 46,35.

(35) Amphore n° 303 (D. Wallon, *op. cit.*, 1967, fig. 2, 1).

(36) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, p. 185.

(37) *Ibid.*, pl. 46, 2 à 7.

(38) M. Louis, O. et J. Taffanel, *Le premier Âge du Fer languedocien*, 1955, I, p. 118 et fig. 93, 4.

(39) J. Arnal et coll., *op. cit.*, p. 126 et 127 (fig. 141, 6, 7 et 12), et « rectangulaire » : p. 101 et fig. 26, 16. Il appelle d'ailleurs ces amphores « grecques » mais nous ne connaissons pas d'amphore grecque d'importation ayant ce type de bord.

(40) M. Py, *La céramique grecque de Vaunage, C.L.P.A.*, 20, 1971, p. 103, fig. 49. Ailleurs (*Villevieille antique*, p. 29 et fig. 28, 5), il définit ce type II comme « bords pleins présentant un ou deux angles vifs et plusieurs rainures ou listels sous le bord » mais le rattache aux amphores ovoïdes (« type II de F. Benoit »), rattachement dont nous ne connaissons aucun exemple. C'est pour nous un nouvel exemple montrant que ces questions non résolues de terminologie débouchent sur des problèmes de datation importants.

(41) Cf. notre col n° 1869 (D. Wallon, *op. cit.*, 1973, fig. 5, 1); cf. aussi J. Arnal et coll., *op. cit.*, fig. 41, 2, 6, 7, 8 et 12; M. Py et C. Tendille, *Villevieille antique*, fig. 71, 1. Plusieurs bords isolés du Montjean, de type II, confirment cette technique de repliement de la pâte.

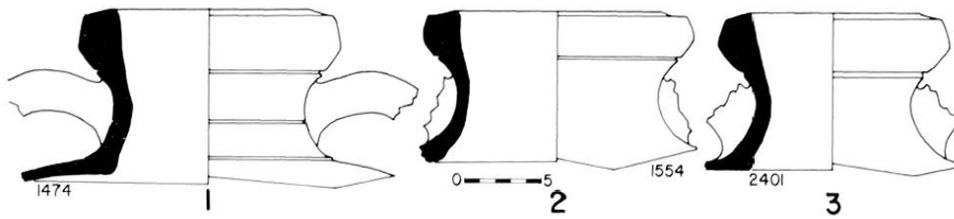


Fig. 4. - Trois cols d'amphores sphériques à bord type II.

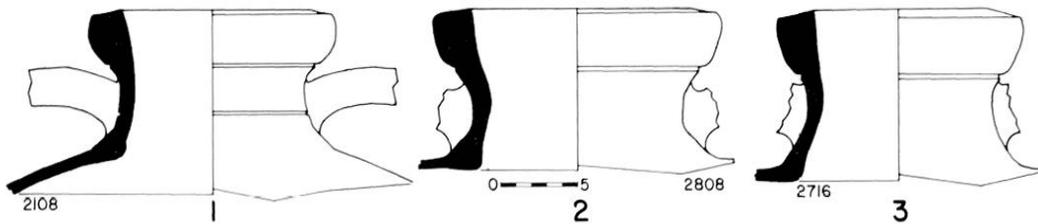


Fig. 5. - Trois cols d'amphores sphériques à bord type II b
(on voit que le n° 2716 pourrait faire transition avec le type III des amphores suivantes).

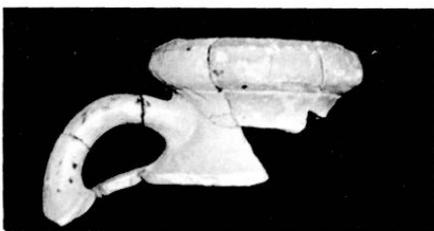
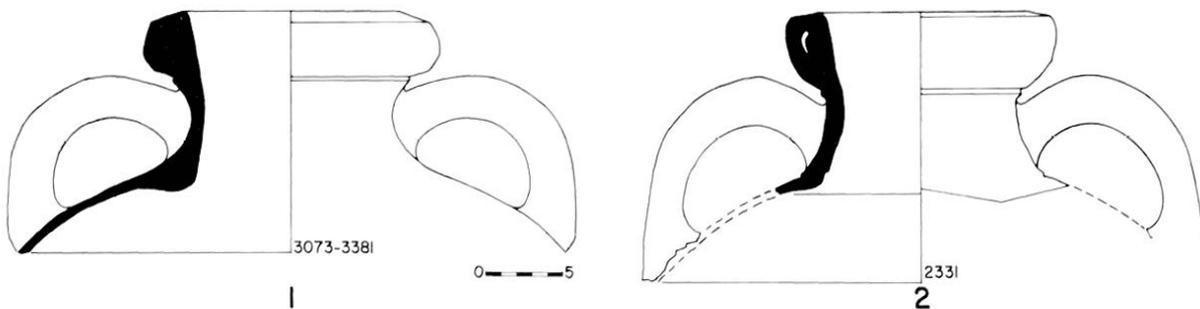


Fig. 6,1. - Relevé et photographie de l'amphore n° 3073 (bord type II, anses typiques d'amphore sphérique).



Fig. 6,2. - Relevé et photographie de l'amphore n° 2331 (bord type IIb ou III, anses d'amphore sphérique).

« type III » (fig. 7). Suivant que le segment curviligne est plus ou moins fuyant, on a toutes les formes de passage entre le type II et le type III (cf. fig. 5, où le premier pourrait à la rigueur être assimilé aux « types II » et le dernier au « type III »). L'important est de savoir la très grande variabilité des bords d'amphores sphériques (à l'intérieur de laquelle il sera peut-être possible de dessiner une évolution chronologique); la découverte d'un bord de type III ne doit pas faire aussitôt conclure à une amphore ovoïde, donc à une date tardive, car il nous est impossible actuellement de situer les amphores sphériques à bord de type III par rapport au début des amphores ovoïdes (42).

Si nous voulions, malgré la difficulté de classement des formes de passage, tenter une estimation numérique, nous dirions que, sur nos 34 cols d'amphores sphériques, nous avons 17 types II, 12 types IIb et 5 types III. Nous en avons figuré ici 11 (fig. 4,5, 6 et 7) (43). Les figures 5,3 et 6,2 montrent particulièrement les difficultés de classement.

La plupart des amphores entières publiées (Ampurias, Saint-Martin-d'Ardèche, Diano Marina, Tamaris, Mare Regue, Cap Gros) semblent présenter un bord de type II. Le bord est figuré aussi sur de nombreux exemples signalés par F. Benoit : Fontvieille, Rue Négrel, Fabrègues, Arles (44). On le retrouve au Cayla, à Lattes, à Mauressip, Villevieille, Font-du-Coucou. Par contre nous ne connaissons qu'un exemple publié rappelant notre type IIb, c'est le col de Simiane, figuré par Ch. Lagrand (45).

Quant aux pâtes, nos 34 cols d'amphores sphériques sont très variés mais, chose curieuse, aucun ne présente la pâte micacée de Marseille, rose avec mica « en écailles de poisson » et granulations rougeâtres. Nous avons par contre quelques bords isolés de type II dans cette pâte (46).

Nous comptons au moins quatre types de pâtes différentes :

1) la plus fréquente : jaune terne, à mica presque pulvérulent et dégraissant quartzeux, sans les inclusions rougeâtres ni les alternances de couches rosées et jaune pâle de la pâte marseillaise; mal cuite, tendre et friable, elle se voit surtout sur les bords de type II (47);

(42) On pourrait tenter, pour les bords d'amphores, une classification *systématique*, comme celle qu'ont réalisée B. Dedet et M. Py pour les bords d'urnes indigènes, *Classification de la céramique non tournée préhistorique du Languedoc méditerranéen*, Suppl. 4 à la *R.A.N.*, Paris, 1975, donnant un chiffre à chaque élément du profil et à toutes les solutions possibles; A : bourrelet rond (comme celui des amphores étrusques); B : bord demi-rond (sans aucun méplat); C : bord présentant un méplat supérieur. Puis suivant l'angle que fait le segment suivant avec le méplat; C 1 : angle obtus (notre type « II »), C 2 : angle proche de 90° (notre type « II b »); C 3 : angle aigu (notre type « III »).

On pourrait continuer, suivant le listel; C 31 : simple listel, changement de pente souligné; C 32 : sillon profond, avec instrument mousse, « cavet »; C 33 : listel plus complexe, à 2 sillons, etc. C 34 : absence complète de listel,

ou suivant que le segment inf. est curviligne ou polygonal : C 121 : curviligne, C 122 : polygonal (deux variétés de notre type « II »); C 21 : forme la plus habituelle de notre « II a ». (Notons que nous avons évité de faire de la *pente* du méplat un critère précoce, qui, dans sa forme « inclinée vers l'extérieur », grouperait des types « II », « II b » et « III » mais casserait le groupe des bords de type III, dont la légitimité est certaine).

Cette classification purement morphologique et analytique aurait l'avantage de ne pas présumer de la place de notre type II b par exemple, qui peut aussi bien être une transition entre le type I et le type II (suivant notre première hypothèse, car stratigraphiquement il semble le plus ancien), une variante du type II, une transition entre type II et type III ou même la forme de passage directe du type I au type III, dans des ateliers qui n'auraient jamais fabriqué le type II.

(43) Nous avons déjà publié 5 cols à bords de type II (*op. cit.*, 1967, fig. 1,2;3,2; et 3,3; *op. cit.*, 1973, fig. 4,2 et 5,1) et 2 cols à bords de type II b (*op. cit.*, 1973, fig. 4,1 et 5,2).

(44) F. Benoit, *op. cit.*, 1965, pl. 44, 12; pl. 46, 20 à 27 : pl. 46, 15; pl. 46, 35.

(45) Ch. Lagrand, *La céramique « pseudo-ioniennne » dans la vallée du Rhône*, *Cah. Rhodaniens*, 10, 1963, p. 66, fig. 14, 5.

(46) A propos de ces granulations rougeâtres, que M. Py appelle « pisolithes » et que Ch. Lagrand assimile à de « petit grenats almandins », (Ch. Lagrand et J. P. Thalman, *op. cit.*, p. 87), celles que nous avons observées au Montjean sont bien plus souvent de petits fragments de terre rouge brique déjà cuite, technique connue des potiers sous le nom de chamotte, que F. Benoit cite pour la pâte feldspathique, (*op. cit.*, 1965, p. 182, n° 21) mais dont il ne parle pas pour la pâte rose micacée.

(47) Cette pâte jaune terne est celle des amphores les plus grossières où l'épaisseur de la panse atteint 25 à 30 mm et où des surépaisseurs de pâte, non perpendiculaires à l'axe, excluent une fabrication au tour rapide. Nous avons même la conviction que certaines, qui se cassent en segments horizontaux égaux et suivant une tranche de cassure concave répondant à la cassure convexe du segment sous-jacent, ont été travaillées suivant la technique du colombin. Cette observation se rapprocherait de celle de Ch. Lagrand et J. P. Thalman, *op. cit.*, p. 59) à propos de coupes-ioniennes, probablement non tournées, mais « simplement façonnées à la main ».

2) une pâte blanchâtre, presque platreuse, elle aussi tendre, friable et à mica fin (deux cols dont celui qui a été publié en 1973, fig. 5,1, n° 1869);

3) une pâte sableuse, à dégraissant fin et de calibre assez constant, de couleur tirant vers le gris-verdâtre. Elle accompagne surtout la forme de bord IIb;

4) enfin une pâte très spéciale, lisse, bien épurée, presque savonneuse, de coloration verdâtre rappelant celle des coupes « pseudo-phocéennes » et celle de notre col droit. Nous avons plusieurs bords isolés de cette pâte et un col (publié en 1967, fig. 2,2, n° 685). Tous les exemplaires de cette pâte tranchent sur les groupes précédents par la finesse des galbes et du listel, ainsi que par la régularité des stries parallèles permettant d'affirmer l'emploi d'un tour rapide. Quand on les compare aux exemplaires de pâte jaune terne, il faut, soit admettre l'existence concomitante d'ateliers de niveau technique très différent, soit admettre que les amphores en pâte verdâtre sont l'œuvre de potiers grecs installés sur la côte provençale et ayant gardé à la fois les traditions d'épuration des pâtes, de tournage et de cuisson de leur pays d'origine.

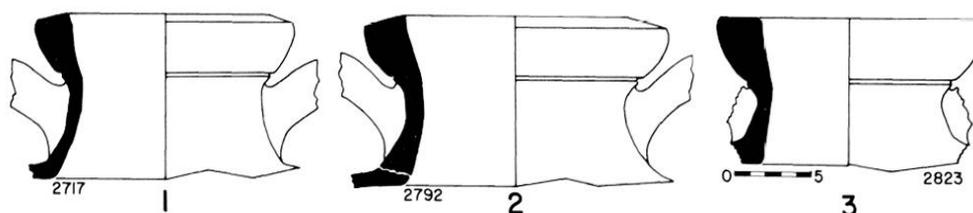


Fig. 7. - Trois autres amphores sphériques à bord type III.

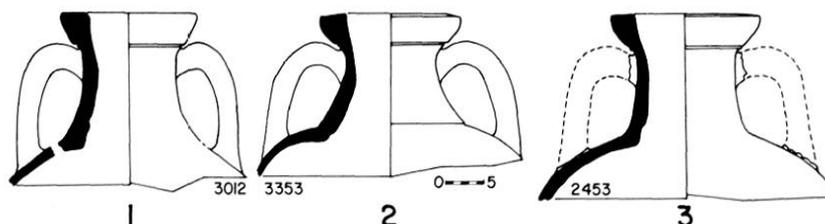


Fig. 8. - Les trois amphores ovoïdes du Montjean, comportant anses et épaulement.

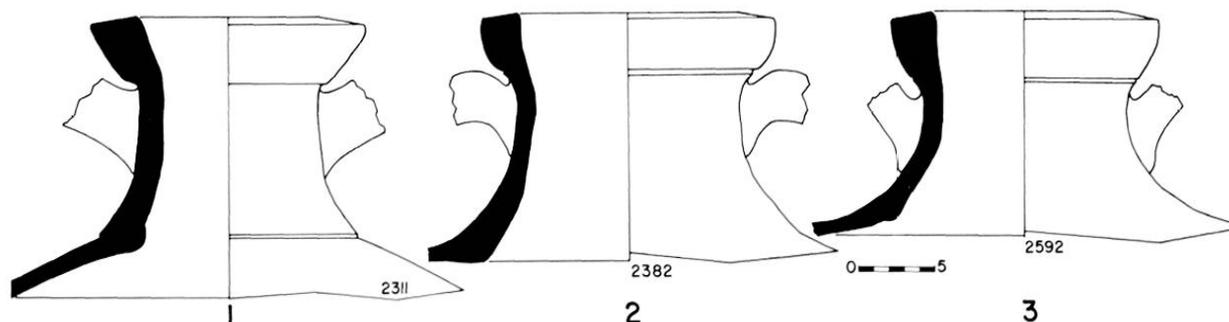


Fig. 9. - Trois des amphores ovoïdes en pâte blanchâtre du Montjean.

C. Cols d'amphores ovoïdes

Nous en avons 20, dont nous reproduisons ici 6 exemplaires (fig. 8 et 9). Ils appartiennent presque tous aux formes les plus anciennes des amphores ovoïdes (hauteur inférieure à 15 cm, séparation nette du col et de l'épaulement, méplat supérieur horizontal, épaule ronde, fond assez ventru).

Un seul (fig. 9,3) présente le col très évasé, se continuant presque sans démarcation avec l'épaulement, des amphores de la période suivante.

Tous ont le bord que nous appelons « type III », que F. Benoit appelle « lèvre à bord tranché droit », Ch. Lagrand (48) et J. Arnal (49) « de section triangulaire » et M. Py (50) « à marli horizontal ». Il est caractérisé par le fait que le segment curviligne part à angle aigu du méplat supérieur, avec une obliquité interne telle que la coupe est effectivement triangulaire. Le méplat supérieur peut être horizontal ou légèrement oblique en dehors.

Ch. Lagrand d'une part, M. Py de l'autre ont décrit l'évolution de ce bord, « abâtardissement » avec perte de la franchise de l'angle, lèvre moins épaisse, plus droite. M. Py situe cette évolution vers une lèvre moins anguleuse au III^e s. : « Le second siècle av. J.-C. est caractérisé par les lèvres à angles adoucis et marli incliné vers l'intérieur ». Nous n'avons pas d'exemples au Montjean de cette dernière évolution. Par contre nous avons quelques bords de type III ayant perdu le listel « signe d'ancienneté ».

Au point de vue de la pâte, 8 ont la pâte rose typique de Marseille, avec grandes écailles de mica et granulations rougeâtres; 8 sont en pâte jaune-terne; 4 sont en pâte blanchâtre (c'est à ce dernier groupe qu'appartient le col le plus évasé sans démarcation nette avec l'épaulement, donc de style tardif).

On voit donc que cette étude des pâtes montre deux séries que, jusqu'à plus ample informé, on pourrait considérer comme locales et qui se perpétuent depuis les formes sphériques jusqu'aux formes ovoïdes : ce sont les séries « jaune terne » et « blanchâtre ».

Par contre nous avons été surpris de ne voir apparaître la pâte rose typique de Marseille que dans les types tardifs (un seul col droit, pas de col d'amphore sphérique, 8 cols d'amphores ovoïdes). S'il se confirmait que cette pâte rose à écailles de poisson est la seule production réellement marseillaise, il faudrait admettre que la production locale a précédé (sans doute sous la pression de la viticulture) la diffusion des amphores de fabrication marseillaise, beaucoup plus standardisée.

Le Montjean a donc fourni une collection assez complète de formes et de bords d'amphores massaliètes, répartie d'ailleurs surtout sur les formes anciennes, la proportion d'amphores ovoïdes étant relativement faible. Malheureusement la stratigraphie des sondages récents n'a rien apporté de plus que ce qui avait été publié en 1973 et les éléments de datation (importations grecques à vernis noir) sont plutôt tardifs par rapport à cette répartition des amphores : un seul tesson à figures noires est peu de chose par rapport aux 40 cols de type cylindrique ou « sphérique ». Nous ne pouvons donc guère compter sur notre site pour classer en série chronologique ces différentes formes et bords. Tout au plus pouvons-nous constater, d'une part qu'un col à bord type IIb a été trouvé, dans une stratigraphie en place, dans la couche la plus profonde, au-dessous de cols à bords type II, d'autre part que la proportion des bords de type III augmente dans les couches superficielles.

(48) Ch. Lagrand et J. P. Thalmann, *op. cit.*, p. 87.

(49) J. Arnal et coll., *op. cit.*, p. 101, n° 9, 10, 11, 13, etc., et fig. 2b.

(50) M. Py, *op. cit.*, 1971, p. 103, fig. 49, 2, 6, 9, 11. À Villevieille, M. Py et C. Tendille les appellent « bord plein à profil en quart de cercle et à marli supérieur plus ou moins incliné vers l'extérieur » (*op. cit.*, p. 29 et pl. 30 à 32). Notons qu'ils figurent (fig. 72,2) un bord type III sur un col très court (h. : 95 mm) qui suggèrent une amphore sphérique.

Ce sont plutôt au contraire les amphores qui, globalement, vont nous apporter des renseignements sur les dates d'utilisation du Montjean : sur 8 cols trouvés entiers avec leur circonférence complète, 4 l'ont été sur la couche de dernière occupation, et ces 4 cols appartiennent tous au groupe à bord type III bien dessiné, avec listel franchement souligné, du V^e s. av. J.-C. Le caractère presque intact de ces cols montre que, malgré quelques tessons éparpillés plus tardifs, le Montjean n'a plus été très fréquenté après cette date.

Le maximum numérique (40 cols sur 60) avant le milieu du V^e s. montre que cet *oppidum* a surtout servi de refuge et de réserve à vivres avant cette date.

L'extrême rareté des cols ovoïdes de type tardif, l'absence de bords du type « abâtardi » montrent déjà au IV^e s. ce rôle de réserve d'amphores diminuait. L'absence totale de tessons d'amphores gréco-italiques montre qu'au III^e s. av. J.-C. ce rôle était terminé.

CONCLUSIONS TYPOLOGIQUES (51)

Bien que le Montjean n'ait permis la reconstitution d'aucune amphore, la soixantaine de cols recueillis est suffisamment variée, et les bords qu'ils présentent sont assez différents pour permettre de préciser la typologie de ces bords et apporter plus de détail à leur description : nous avons été amené à isoler quatre types de bords « I, II, IIb, III », parmi lesquels il faudra peut-être apporter ultérieurement des subdivisions.

Le plus important serait de pouvoir rattacher chacun de ces types de bords à une forme déterminée d'amphores. Nous ne pouvons que soumettre les constatations faites au Montjean, qui deviendraient significatives si elles se confirmaient sur d'autres sites :

- le bord de type I n'a été trouvé que sur des cols cylindriques;
- les bords de types II et IIb n'ont été trouvés que sur les cols que nous considérons comme appartenant à des amphores sphériques;
- par contre le bord de type III, s'il est très fréquent sur les amphores ovoïdes, peut se voir aussi sur quelques amphores sphériques.

Denis WALLON

(51) Nous résumons les données typologiques dans les deux tableaux suivants en annexe.